





CODE CPF : 236497

AH001P

22 jours 154 heures

8 980 €

Déjeuners offerts Exonérés de TVA

Capacité professionnelle Assurance (IAS) - Niveaux 1 / Présentiel

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir présenter des opérations d'assurance conformément à la réglementation.
- · Maîtriser les bases juridiques et techniques de l'assurance.
- Diagnostiquer les besoins en assurance d'un client et le conseiller.

LES PLUS DE LA FORMATION

• Des cas pratiques reprenant l'ensemble des matières pour chaque unité afin de favoriser l'approche opérationnelle des connaissances de la capacité professionnelle

LIVRET DE STAGE

Le livret de stage est la preuve matérielle de l'obtention de l'habilitation. Il est complété et signé par les dirigeants de l'IFPASS qui auront préalablement validé les connaissances de l'apprenant lors d'un test final.

PUBLIC

- L'habilitation professionnelle est obligatoire pour toute personne (autres que les entreprises d'assurance) qui distribue ou commercialise un produit d'assurance (courtiers, agents généraux).
- Elle est également requise pour les salariés responsables ou animateurs d'un bureau de production.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie et IARD, formateur expert de l'IFPASS.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) discontinue(s)
Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

Elle est composée d'un QCM final, 60% de bonnes réponses sont nécessaires pour l'obtention de la capacité professionnelle.



PROGRAMME

UNITÉ 1 - SAVOIRS GÉNÉRAUX

- 1. Présentation du secteur
- 2. Entreprises d'assurances
- 3. Opération d'assurance
- 4. Différentes catégories d'assurance
- 5. Intermédiation en assurance
- 6. Relation avec le client
- 7. Lutte contre le blanchiment

UNITÉ 2 - ASSURANCES DE PERSONNES (INCAPACITÉ, INVALIDITÉ, DÉCÈS, DÉPENDANCE, SANTÉ)

- 1. Assurance contre les risques corporels
- 2. Dépendance
- 3. Assurance complémentaire santé

UNITÉ 3 - ASSURANCES DE PERSONNES (ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION)

- 1. Prise en compte des besoins
- 2. Principales catégories de contrats
- 3. Spécificités

UNITÉ 4 - ASSURANCES DE PERSONNES (CONTRATS COLLECTIFS)

- 1. Assurance de groupe
- 2. Contrats collectifs au profits des salariés

UNITÉ 5 - ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITÉ

- 1. Appréciation et sélection du risque
- 2. Différents types de contrats
- 3. Assurances des risques d'entreprises
- 4. Présentation des garanties et tarification

